

# LES JOURS FERIES ET LES SEANCES SUPPLEMENTAIRES AU VOLONTARIAT !

18 avril 2019

**Depuis des années, La Cgt revendique le volontariat sur les jours fériés et sur les séances supplémentaires. C'est également la revendication logique et légitime de la grande majorité des salariés(es) !**

A La Janais, pendant de très nombreuses années, les jours fériés étaient synonymes de repos, de temps passé en famille ou avec les proches. Lorsque c'était possible, on faisait même « le pont » ! Aujourd'hui, tout fout le camp ! Dans l'usine « *la plus moderne du Groupe* » (dixit la direction) les postes sont plus durs à tenir, les séances de travail sont plus longues, les semaines aussi et en plus on y passe les jours fériés ! Ce n'est pas comme ça que **La Cgt et les salariés(es)** imaginaient la « modernité » vantée à longueur de temps par la direction !

**En 2017**, la direction a mis 3 jours fériés obligatoires : 14 juillet, 1<sup>er</sup> et 11 novembre. **La grogne des salariés(es) avec La Cgt** avait obligé la direction à faire passer le 1<sup>er</sup> novembre au volontariat ! tout le monde était gagnant : celles et ceux qui voulaient améliorer leur paie gelée le pouvaient et les autres rester à leurs occupations !

**En 2018**, la direction a imposé 6 jours fériés travaillés sur 11 ! Et encore, il ne faut pas oublier que le 15 août et le 25 décembre sont dans nos congés et que le 1<sup>er</sup> mai a un « statut » particulier donc on peut dire que la direction a imposé 6 jours fériés sur 8 possibles ! Elle a commencé

par imposer le lundi de Pâques (semaine 14) alors qu'elle nous avait fait chômer toute la semaine 10 (5 au 11 mars 2018). Tout simplement honneux !

**En 2019**, ça y est la direction a annoncé le début de la liste : lundi de Pâques, 8 mai victoire de 1945, jeudi de l'Ascension (30 mai), lundi de la Pentecôte (10 juin) et parti comme ça elle ne se privera pas d'imposer le dimanche 14 juillet pour l'équipe de nuit !

Qui dit qu'après les congés d'été la direction n'imposera pas les 1<sup>er</sup> et 11 novembre ?? Potentiellement elle peut imposer 7 jours fériés sur 8 !!

La direction avance toujours l'argument de la paie d'un jour férié travaillé mais pour **La Cgt l'amélioration de la paie passe par de vraies augmentations de salaire**, hors ici ils sont gelés depuis des années et jusqu'en septembre 2019 !

Les salariés(es), qu'ils soient intérimaires ou Cdi, sont trop sollicités(es) depuis 2017 et ont donc autant besoin de temps de repos (physique et psychologique) que d'avoir un meilleur salaire !

Marre de passer tout ce temps à l'usine pour des clopinettes !

N'oublions pas que la direction oblige aussi les salariés(es) à faire 20 minutes ou des  $\frac{1}{2}$  heures supplémentaires (ces heures ne sont pas toujours payées comme elles le devraient) à longueur de semaines pour palier à ses propres manquements ! En clair, elle nous fait payer son organisation inadaptée !

La direction va continuer à imposer des samedis/dimanches et à allonger les séances de 20 minutes, voire d' $\frac{1}{2}$  heure à chaque fois qu'elle estimera en avoir besoin ! Et à chaque fois, elle dira : les clients attendent les voitures ! Mais nous savons toutes et tous que même en bossant un samedi/dimanche ou un férié les clients attendront quand même au moins 3 mois !

C'est à se demander comment a-t-elle réfléchi avant d'organiser l'outil de production, le Vsd, le travail sur les pauses au Ferrage... car cela ne réduit en rien notre temps de présence à l'usine ! Il n'y a qu'à compter le nombre de samedis et de dimanches pour comprendre malheureusement ! Les salariés(es) du Vsd paient eux aussi les pots cassés puisqu'ils(elles) sont sollicités(es) dès le mardi pour venir boucher les trous des équipes de semaine !

**Le présent est compliqué (calendrier de travail qui déborde, conditions de travail très difficiles, manque d'effectif...) comment imaginer l'avenir sereinement si on ne lui fait pas comprendre maintenant ce que l'on veut ?**

Comment fera-t-elle le calendrier de travail quand le Ferrage sera à plein régime ? Elle imposera sans doute des allongements d'horaires pour le Montage...

Vous l'avez compris, on n'est pas sorti des ronces car tout cela se passe en même temps que la direction supprime des postes !

La Cgt rappelle que c'est bien la faiblesse des investissements, le faible dimensionnement de l'usine (budget pour 60 000 véhicules alors que nous allons en produire 135 000 d'après M. Dubs qui annonce ça hors instance) et le manque d'effectif qui font ce planning surchargé et ces conditions de travail très difficiles !

- QUE NOUS IMPOSERA LA DIRECTION UNE FOIS LE GROS DES VOLUMES PRODUIT OU A LA 1<sup>ERE</sup> BAISSÉ DES VENTES ? DU CHOMAGE PARTIEL SANS BAISSER LES CADENCES ?
- COMBIEN D'INTERIMAIRES JETTERA-T-ELLE APRES LES AVOIR BIEN ESSORES ?
- QUEL VEHICULE PRODUIRONNUS APRES 5008 et C84 ?

Pour La Cgt, si nous n'agissons pas dès lundi 22 avril, la direction n'hésitera pas une seconde à continuer d'imposer ce planning démentiel qui nous prive de repos, de temps en famille ou entre amis(es)... Bref, TOUS les salariés(es) ont besoin d'un vrai temps de vie hors usine !

**LA CGT APPELLE LES SALARIES(ES) A DEBRAYER ET A BOYCOTTER TOUTE LA SEANCE DE TRAVAIL DU LUNDI 22 POUR TOUTES LES EQUIPES (A, B, C) AFIN DE MONTRER A LA DIRECTION QU'ELLE NE DOIT PAS CONTINUER COMME ÇA !**

**NOUS VOUS INVITONS A RESTER CHEZ VOUS, A PROFITER DE VOTRE FAMILLE, DE VOS AMIS(ES)...**

**Intérimaires ou Cdi vous tous êtes couverts par cet appel à la grève**

*Que vous soyez femme, homme, intérimaire, opérateur(trice), cariste, kiteur(trice), Ru, technicien, cadre, quelle que soit votre entreprise... La Cgt est faite par et pour Toutes et Tous alors REJOIGNEZ NOUS !*

### Bulletin d'adhésion CGT

Nom : ..... Prénom : .....

Atelier : ..... N° de téléphone : .....

Adresse : .....

Bulletin à remettre au délégué(e) de ton secteur ou à envoyer à : La Cgt Pca Rennes La Janais, usine de La Janais, route de Nantes 35131 Chartres de Bretagne